

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom de la préparation : Appareils adhésifs de marque CATCHMASTER™

Références concernées :

72MB	Plaque de glu format standard pour souris
72TC	Plaque de glu pour insectes et souris
150MBGL	Plaque de glu pour insectes et souris
24GRB	Plaque de glu pour rats
48RB	Plateau de glu pour rats (Vrac)
48WRG	Plateau de glu pour basses températures
96M	Plateau de glu pour souris
100I	Piège et détecteur pour insectes
BDS	Moniteur Punaises de Lits

Application(s) et/ou usages normaux : Appareils adhésifs pour la détection des rongeurs et des insectes.

Distributeur :
AEDES
75, rue d'Orgemont
95210 SAINT-GRATIEN
Tél. : +33 (0)1 39 89 85 86
Fax : +33 (0)1 39 89 86 44
info@aedes.com

Téléphone en cas d'urgence : Centre Antipoison de Paris – Tél. : +33 (0)1 40 05 48 48

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation :	Appareils adhésifs de marque CATCHMASTER™
Formule :	Revêtement polymérique collant permanent recouvrant des supports en carton ou en plastique.
Description de la préparation :	Plaque de glu.
Composants contribuant au dangers :	Aucun composant n'est répertorié comme dangereux pour l'Homme ou l'environnement.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux :	Aucun
----------------------	-------

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'exposition par inhalation :	Le produit ne présente aucun danger par inhalation.
En cas de projections ou de contact avec les yeux :	Adresser le sujet chez un ophtalmologiste.
En cas de projections ou de contact avec la peau :	Les éventuelles traces d'adhésif demeurant sur la peau peuvent être retirées au moyen de solvants. Un rinçage à l'eau savonneuse est ensuite nécessaire.
En cas d'ingestion :	En cas d'ingestion accidentelle, appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Poudre, eau pulvérisée, mousse spéciale, dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :	Aucun
Risques spéciaux :	Aucun
Équipements spéciaux pour la protection des intervenants :	En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Éviter tout contact de l'adhésif avec la peau et les yeux.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Aucune
Méthodes de nettoyage :	Nettoyer les éventuelles traces d'adhésif au moyen de solvants. Utiliser ensuite des absorbants. Selon la nature des solvants employés, l'élimination devra éventuellement être effectuée par un récupérateur agréé.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.	
Manipulation :	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité.
Stockage :	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec (min. : 5°C ; max. : 60 °C). Tenir à l'écart de toute source d'humidité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.	
Protection respiratoire :	Aucune
Protection des mains :	Des gants de protection peuvent éventuellement être utilisés.
Protection des yeux et du visage :	Éviter tout contact de l'adhésif avec les yeux.
Protection de la peau :	Éviter tout contact de l'adhésif avec la peau.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

État physique :	Solide
Couleur :	Revêtement collant de couleur jaune clair.

Odeur : Cerise, beurre d'arachide, chocolat ou sans parfum.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point éclair : > 200 °C
Point/intervalle de fusion : 50 – 70 °C
Densité relative : > 0,80 g/cm³ à 20 °C
Viscosité : Non déterminée
Hydrosolubilité : Non déterminée

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de toute source d'humidité.
Matières à éviter : Oxydants forts.
Produit de décomposition dangereux : Aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
Le produit ne présente aucun danger dans des conditions normales d'utilisation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Autres effets nocifs : Ne pas rejeter de produit dans le milieu naturel, dans les eaux résiduaires ou superficielles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Dispositions locales : La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du Code de l'Environnement.
On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

La préparation n'est pas classée conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. (ADR 2007 – IMDG 2006 – ICAO/IATA 2007).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas classé comme préparation dangereuse.
Classement de la préparation : Aucun
Phrase(s) R : Aucune
Phrase(s) S : Aucune
Autre mention : Conserver hors de la portée des enfants et des animaux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Éviter le contact avec la peau ou les yeux.
Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Historique

Date de la première édition : 16/04/2008

Date de la révision précédente : -

Date de révision : 13/04/2011